

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

**Herausgeber:** Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

**Band:** 17 (1832)

**Protokoll:** Séance du 28 juillet 1832

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sieurs mémoires relatifs à son art et à l'agriculture ; il en lit un sur les effets du Colchique (*Colchicum autumnale*), qui, se trouvant en abondance dans les prés, empoisonne souvent les bestiaux et même les tue ; il cite, dans sa pratique, plusieurs cas qui prouvent les dangers de cet empoisonnement.

XVIII. M. Macaire, de Genève, lit une note sur un nouveau principe végétal, qu'il propose de nommer *Viscine*. Ayant analysé une substance qui se trouve sur les involucres de l'*Atractylis gummifera*, il lui a trouvé de grandes analogies avec la résine et la cire, et, en outre, une identité presque complète avec la glu retirée du *Viscum album* ; il offre, à cette occasion, quelques considérations sur le mode de préparation de la glu.

XIX. M. le prof. Gautier donne quelques détails verbaux sur l'observatoire de Genève, et les instrumens qui y sont placés : il donne aussi quelques renseignemens sur la petite éclipse de soleil qui doit avoir lieu aujourd'hui, et que malheureusement le temps couvert ne permettra pas d'observer.

M. de Luc présente, à cette occasion, un moyen commode pour les simples curieux qui veulent observer le soleil : c'est de le regarder au travers d'un flacon de verre, plein d'eau noircie à l'encre.

La séance est levée et renvoyée à demain, à 10 heures.

---

#### SÉANCE DU 28 JUILLET 1832.

I. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

**II. Quelques nouveaux dons d'ouvrages sont annoncés.**

(Voyez plus bas le catalogue des dons.)

**III. M. Moricand montre à la Société des fourmis nouvellement envoyées du Mexique, par M. Berlandier : ces fourmis ont l'abdomen très-volumineux et rempli d'une substance mielleuse que les enfans sucent ; M. Berlandier croit qu'elles doivent former un genre nouveau, qu'il nomme *Spergus melliferus*.**

**IV. M. Gosse lit, pour M. le docteur Ducrest, de Fribourg, un mémoire intitulé : *De la Pile galvanique vertébrale et cérébrospinale, et de l'appareil électro-magnétique trisplanchique*. L'auteur pense que le rachis et les nerfs sympathiques sont de vrais appareils galvaniques, et tire de nombreuses conséquences de ses principes.**

**V. M. le prof. Choisy, de Genève, présente à la Société un travail monographique sur la famille des Convolvulacées et sur celle des Hydroléacées : il entre dans quelques détails verbaux sur les caractères et les affinités de ces familles, sur leur distribution géographique, et les nombres des parties de leurs organes ; il montre les dessins de plusieurs espèces de Convolvulacées.**

**VI. M. Choisy montre encore le dessin fait par M. Heyland d'une fleur régulière (*Peloria*), qui s'est développée à l'extrémité d'un épi de fleurs de l'*Antirrhinum majus*.**

**VII. M. le doct. Locher-Balber lit une notice sur la vie et les écrits de M. Usteri.**

(Voyez plus bas les notices nécrologiques.)

**VIII. M. le Président propose, au nom du Comité central, qu'il soit fait, par les soins du Comité de Genève, une réimpression des catalogues de membres et des statuts de la Société : cette proposition est adoptée, et il est en outre stipulé**

*a.* que les personnes qui refusent de payer leur contribution annuelle ne seront pas portées sur le catalogue des membres ;  
*b.* que cependant ces personnes y seront réintégrées dès qu'elles recommenceront à payer leur contribution ; *c.* enfin, que les personnes absentes de la Suisse ne sont pas tenues à la contribution, et sont cependant portées sur le catalogue.

IX. M. le Président expose que la commission des eaux minérales a perdu M. le doct. Ebel, son président, et plusieurs autres membres : il propose sur ce sujet, au nom du comité central, et la Société adopte les dispositions suivantes :

A. M. le prof. Brunner, de Berne, est nommé Président de la commission des eaux minérales ;

B. Les membres de cette commission séant à Berne, et ceux que M. Brunner désignera dans cette ville, formeront un comité central que M. Brunner devra composer de quatre à cinq membres.

C. Le comité central de Berne est chargé de diriger et d'activer les travaux de la commission ; il est autorisé ; à cet effet, à augmenter le nombre des membres de la commission générale, en désignant les personnes qu'il jugera convenables dans les diverses villes de Suisse.

X. M. le Président invite la Société à délibérer sur le lieu de sa prochaine réunion, en 1833 ; le comité central propose le canton du Tessin et la ville qui en sera alors le chef-lieu : cette proposition, fortement appuyée, est mise aux voix et unanimément adoptée. — Passant au scrutin secret pour le choix d'un président, l'assemblée, composée de 63 votans, élit unanimément M. d'Alberti, qui est en conséquence proclamé président pour 1833.

XI. M. le Président annonce que le comité central a reçu

diverses communications relatives aux sujets de prix ou de travaux (1). — L'une d'entre elles, concernant la carte géologique de la Suisse, a fortement attiré l'attention du comité ; mais diverses circonstances l'ont conduit à proposer que l'on attende un moment plus favorable pour reprendre ce projet, et que, provisoirement, la Société charge la commission de Zurich de chercher les occasions de préparer les voies pour atteindre ce but. Les propositions du comité sont adoptées. — D'autres communications, faites au comité, concernent l'hydrographie de la Suisse : c'est sur les projets qui y sont liés que ses membres se sont réunis ; en conséquence, M. le prof. Choisy lit un projet de programme, contenant la fondation d'un prix, et celle de travaux qui s'y rapportent. La discussion étant ouverte, plusieurs membres présentent leurs observations sur le sujet dans son ensemble et sur les détails ; puis la Société, consultée par M. le président, adopte successivement les résolutions suivantes :

A. La Société décernera, dans sa session annuelle de 1836, un prix au meilleur mémoire sur le sujet suivant : *Histoire et statistique des eaux de la Suisse, soit fleuves, rivières, torrens, lacs.*

B. Le prix sera de 1000 livres de Suisse ; il sera adjudgé sur le préavis d'une commission, nommée dans la session de 1835, et dont les membres seront seuls exclus du concours. Les mémoires devront être envoyés, avant le

(1) Une lettre de M. Lardy, directeur des forêts ;  
Une lettre de M. Bougart neveu ;  
Une lettre de M. le professeur Aug. de La Rive ;  
Une proposition verbale de M. le prof. Choisy.

1<sup>er</sup> janvier 1836, au président de cette commission, et les noms des auteurs devront être sous cachet.

C. Le sujet, dans son ensemble, étant infiniment vaste, la Société admet au concours, et même y invite tous les mémoires spéciaux ; l'étude d'un seul fleuve, d'une seule rivière importante, d'un seul lac, sera admise. Toutefois la Société se réserve d'attribuer aux mémoires spéciaux, suivant leur mérite, ou des *prix spéciaux* d'une valeur moindre que le prix général, ou des *accessits*, ou de simples *mentions honorables*.

D. Une commission centrale de cinq membres, séant à Genève, sera chargée de faciliter et d'activer l'établissement de moyens permanens d'observations, pour les diverses eaux de la Suisse ; elle devra cependant procéder avec toute la prudence et l'économie nécessaires ; elle désignera elle-même les localités et les personnes. — Dans ce but, un crédit de 1500 livres de Suisse lui est provisoirement ouvert et le secrétariat-général, autorisé à payer sur ses mandats jusqu'à cette concurrence.

E. Les observations faites avec l'aide pécuniaire de la Société, et avec l'autorisation de sa commission, devront être toujours tenues à la disposition de la commission, qui pourra par conséquent en exiger communication pour elle ou les personnes qu'elle désignerait.

F. La commission centrale devra faire, chaque année, à la Société, un rapport sur ses travaux. — Elle est autorisée à s'adjoindre les personnes qu'elle jugera convenables dans les diverses villes de la Suisse.

G. La commission est enfin chargée de faire rédiger un programme définitif, et des instructions détaillées pour le sujet de prix et pour les travaux permanens.

Après l'adoption de ces dispositions, l'assemblée invite M. le Président à désigner lui-même la commission. Il désigne MM. Choisy, prof. ; Aug. de La Rive, prof. ; Dufour, colonel ; G. Maurice, prof. ; P. E. Maurice, ingénieur. — Invité aussi à désigner un président pour cette commission, il témoigne le désir qu'il aurait de voir M. Dufour se charger de cette fonction; mais il craint de lui imposer cette nouvelle occupation pendant une absence motivée par des fonctions publiques, et qui est de nature à se renouveler fréquemment, et il désigne en conséquence M. le prof. Choisy. — Les indications de M. le Président, mises aux voix, sont adoptées par la Société.

XII. M. le prof. Kemptz, de Halle, présente à la Société une discussion sur les travaux thermométriques et hygrométriques; les nombreuses observations qu'il a faites se rapportent spécialement à l'influence des hauteurs sur l'humidité de l'air, et à celle des heures de la journée sur le même phénomène; il annonce, par exemple, que cette humidité, par un temps variable, est souvent plus forte dans une région plus élevée. M. Kemptz montre quelques instrumens très-bien faits, dont il fait usage dans ses observations, et réclame pour celles-ci la coopération de la Société. — M. le Président remercie M. le prof. Kemptz de ses communications, et l'assure de l'intérêt que la Société prend à ses travaux.

XIII. M. Morin, pharmacien, de Genève, lit un mémoire sur le chlorate de potasse: il discute les divers procédés usités pour sa formation, et les applications qui peuvent en être faites.

XIV. M. le prof. Meissner, de Bâle, lit une note sur un cas d'hémicéphalie: un enfant a vécu 13 jours avec la moitié du cerveau détachée et rejetée en bas sur la droite.

XV. M. le prof. Aug. de La Rive montre à la Société : 1<sup>o</sup> le jeu d'une pompe à feu , mise en mouvement par la vapeur ; 2<sup>o</sup> plusieurs expériences curieuses sur les effets calorifiques de l'appareil galvanique.

XVI. M. le Président annonce que les rapports des Sociétés cantonales n'ayant pu être lus, faute de temps , ils seront imprimés , suivant l'usage , dans les actes de la session actuelle , et il déclare cette session de 1832 terminée.

---

### NOTICES ET MÉMOIRES

QUE LE TEMPS N'A PAS PERMIS DE LIRE.

---

Prévost , médecin-vétérinaire , Des prairies.

— — — Sur la betterave.

— — — Des dents et de la connaissance de l'âge du cheval.

Rapport de la Société cantonale de Aarau.

— — — Bâle.

— — — Berne.

— — — Genève.

— — — Lausanne.

— — — Saint-Gall.

— — — Soleure.

— — — Zurich.

Notice nécrologique sur M. le doct. Ruepp, de Sarmenstof  
(Argovie).

- — — Gottlieb Meyer (Argovie).
- — — Jean-Henri Schmutziger (Arg.).
- — — Alex. Aepli, D. M. (St.-Gall.)
- — — Alb.-Fréd.-L. Koenig (Berne).
- — — Gasp. Trachsel, D. M. (Berne).
- — — De Rivaz, grand-baillif (Vallais).
- — — Matthey, de Martigny (Vallais).

---